



Soirée Shadows



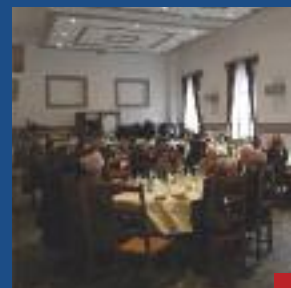
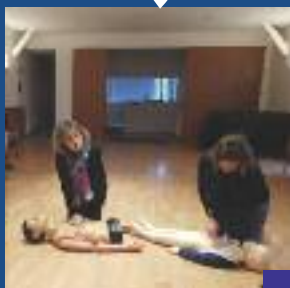
Noël à l'école



Repas des séniors

Sommaire

■ LE MOT DU MAIRE	Page 3
■ CONSEIL MUNICIPAL	Page 4
■ INTERCOMMUNALITÉ	Pages 5 - 6
■ VIE MUNICIPALE	Pages 7 à 11
■ JEUNESSE	Pages 12 - 13
■ COMITÉ DES FÊTES	Pages 14 à 16
■ OCFA	Pages 17 - 18
■ ASLF	Page 19
■ ATELIER FEROLLAIS	Page 19
■ MUSIC POUR TOUS	Page 20
■ ÉCOLE	Pages 21 - 22
■ CCAS	Page 23 à 25
■ ECO-CITOYENS	Page 26
■ DEMANDEZ LE PROGRAMME !	Page 28





Le mot du maire

“ Lorsque préserver Férolles, devient synonyme de refus de toute évolution, c'est l'avenir de notre commune et des générations futures qui est en péril. ”

Chères Férolaises, cher Férollais,

C'est avec un grand plaisir que je vous adresse ce premier numéro du journal communal de l'Année 2017. Vous pourrez constater encore une fois, à sa lecture, combien la vie Associative de notre commune est riche en événements tant festifs, culturels, que sportifs.

Je souhaite remercier les Présidentes et Présidents de ces Associations ainsi que tous les bénévoles, qui prennent tous le temps de donner leur temps pour vous offrir chaque année des animations, des spectacles, des sorties variées et de grande qualité, un accès gratuit à la lecture pour les petits et les grands. Merci à tous de contribuer à la convivialité de notre commune sans laquelle la vie ne saurait y être aussi agréable.

Je souhaite aussi remercier les parents d'élèves de l'École des Clos pour leurs actions. Ils sont présents, forces de propositions et très actifs pour redynamiser la vie de l'école. Le spectacle de fin d'année, leur présence au Marché de Noël et leur participation au Carnaval en sont la preuve. Vous pouvez compter sur le soutien de la mairie.

Permettez-moi, maintenant, de revenir à nouveau sur l'événement fâcheux et inquiétant pour l'avenir de notre école : la fermeture d'une classe, lors de la dernière rentrée scolaire. La nécessité de construire des logements accessibles à de jeunes ménages afin de permettre d'une part de conserver l'équilibre générationnel de notre commune mais aussi de fournir un apport pérenne d'enfants pour notre école devient urgente. Une urbanisation mesurée respectant le caractère rural de notre commune. C'est mon souhait et celui de ma liste municipale. Preuve en est, la mise en révision de notre PLU en mai dernier, permettant de suspendre le programme démesuré de construction de 400 logements et d'un groupe scolaire prévus dans le prolongement du Clos Prieur !

Mais il semblerait que construire de nouveaux logements aujourd'hui à Férolles soit devenu Mission Impossible. La majorité des permis de construire de maisons individuelles accordés, notamment sur le village, est sujette à des recours systématiques pour lesquels la volonté de respecter ou de faire respecter la règle de droit n'est pas toujours la motivation première. Ces recours émanent de certains membres d'Association représentant une minorité de la population qui, aux frais des contribuables férollais, tentent d'imposer à tous les administrés leurs visions étriquées et personnelles de l'avenir de Férolles. Le plus incroyable réside dans le fait que ce sont ceux-là même qui empêchent toutes nouvelles constructions, qui sont les premiers à s'offusquer de cette fermeture de classe, rejetant la faute sur l'Éducation Nationale et sa mauvaise gestion des effectifs ou sur un manque de solidarité des Maires de l'intercommunalité qui pourraient selon eux nous prêter quelques élèves !!!

Qu'advient-il de notre jolie commune si l'école ferme, si les parents sont obligés d'emmener leurs enfants dans une autre commune ? Qu'advient-il de notre commune si nous continuons à considérer l'arrivée de nouveaux habitants comme un obstacle alors qu'elle ne peut être que bénéfique pour l'avenir de notre école, de nos associations et de notre collectivité.

Le 3 avril nous voterons le budget 2017. La gestion rigoureuse de nos dépenses, la renégociation régulière de nos contrats, le souci de dépenser utile et toujours dans l'intérêt de notre commune, font de notre budget, un budget maîtrisé. Cette maîtrise budgétaire me permet de vous annoncer que nous n'augmenterons pas les impôts cette année. Je souhaite néanmoins attirer votre attention sur le fait que notre Budget ne dégage pas de marge de manœuvre importante notamment à cause des charges obligatoires et que de ce fait nous ne pouvons pas nous permettre de réaliser tous les projets aussi rapidement que nous le souhaiterions. Il faut savoir planifier, faire des choix et bien sûr gérer les priorités.

Je souhaite de tout cœur que l'Année 2017 soit pour nous tous, férollaises et férollais, une année de projets, une année conviviale et sereine !

Je souhaite que pour l'avenir de Férolles-Attilly et des générations à venir, les ambitions individuelles de certains cessent enfin de primer sur l'intérêt collectif afin que les élus de la majorité et moi-même puissions nous concentrer sur ce pourquoi nous avons été élus et qui me tient à cœur : « l'intérêt général de nos administrés ».

Bien à Vous,
Votre Maire et Conseillère Départementale
Anne-Laure Fontbonne

Extraits du Conseil Municipal du 19 septembre

- Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juillet 2016 ;
- Création d'un poste d'Adjoint Administratif de 2ème classe ;
- Régime indemnitaire : IAT et IEMP ;
- Mise à jour du tableau des effectifs ;
- Désignation d'un référent en matière de sécurité routière ;
- Subvention pour l'acquisition d'un matériel de désherbage mécanique ;
- Convention d'objectifs et de financement avec la CAF pour la prestation de service « Accueil de loisirs sans hébergement » ;
- Rapport annuel 2015 – Suez – Service de l'assainissement ;
- Rapport annuel 2015 – SIETOM – Enlèvement et traitement des ordures ménagères ;
- Motion contre le retrait du projet de fermeture de la Trésorerie de Brie-Comte-Robert ;
- Motion contre la fermeture de la poste de Lésigny ;
- Redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité ;
- Redevance pour occupation du domaine public provisoire par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité ;
- Règlement du service de l'assainissement ;
- Amortissement des biens du budget d'assainissement ;
- Décision modificative du Budget primitif 2016 d'assainissement ;
- Questions diverses

Extraits du Conseil Municipal du 15 décembre

- Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2016 ;
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'entretien de la forêt communale ;
- Mise en conformité des statuts de la Communauté de Communes « Les Portes Briardes entre Villes et Forêts » avec les dispositions de la loi NOTRe – Approbation des statuts ;
- Transfert de la compétence relative aux zones d'activités économiques communales au 1er janvier 2017 – Détermination des zones d'activités économiques concernées par le transfert ;
- Rapport d'activité du SIBRAV – Année 2015 ;
- Rapport du SyAGE – Année 2015 ;
- Délégation du service public de l'assainissement : approbation du choix du délégataire, approbation du contrat et autorisation à signer ;
- Convention de partenariat relative à l'organisation des transports scolaires sur circuits spéciaux ;
- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative à la reconstruction du pont du Réveillon sis Chemin de Lésigny-Brie-Compte-Robert ;
- Rétrocession de la parcelle cadastrée section B numéro 750b appartenant à la SCI NISA ;
- Cession de la parcelle cadastrée section Z numéro 47a à Monsieur LACAM ;
- Autorisation de Madame le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017 ;
- Avance de participation au budget de fonctionnement du Syndicat de l'École des Clos ;
- Avance de participation au budget de fonctionnement du Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance ;
- Décision modificative du Budget primitif 2016 d'assainissement ;
- Questions diverses.

Communiqué de Presse

La Communauté de communes Les Portes Briardes entre villes et forêts lance le moteur de l'emploi local !

La Communauté de communes Les Portes briardes, entre villes et forêts lance une plateforme digitale qui recense toutes les offres d'emploi, de stages, d'alternance et de formations disponibles sur son territoire.

Baptisée « emploi.lesportesbriardes.fr », cette plateforme, accessible sur Internet, sur tablettes et sur téléphones mobiles, a pour objectif de rapprocher les citoyens des employeurs locaux.

Créée en janvier 2010, la Communauté de communes Les Portes briardes, entre villes et forêts est présidée par Jean-François Oneto. Elle regroupe les communes de Férolles-Attilly, Gretz-Armainvilliers, Lésigny, Ozoir-la-Ferrière et Tournan-en-Brie.

Clé de voûte de l'avenir du territoire, la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts a défini le développement économique et l'emploi comme étant une de ses priorités. Outre ses actions de conseil et d'accompagnement, son service développement économique et emploi assure des missions d'ingénierie, d'aménagement et de promotion afin de mettre en œuvre les conditions d'accueil de nouvelles entreprises, de développer l'attractivité du territoire et de favoriser les énergies locales.

En prolongement du développement économique, la Communauté de communes souhaite mettre en place les conditions susceptibles de favoriser l'emploi local en améliorant la mise en relation entre les entreprises et les demandeurs d'emploi.

« Travailler près de chez soi est une demande forte, de même que recruter localement est une demande récurrente des entreprises. C'est pourquoi la Communauté de communes a décidé de créer une plateforme digitale qui recense toutes les offres locales d'emploi, de stages, d'alternance et de formations disponibles sur le territoire des 5 communes, ainsi que des communes proches (dans un rayon de 20 km) » indique Jean-François Oneto, Président de la Communauté de communes.

Cette plateforme est consultable à l'adresse www.emploi.lesportesbriardes.fr sur Internet, sur tablettes et sur téléphones mobiles. Elle poursuit plusieurs objectifs :

- apporter un service à la population en rendant les offres facilement consultables : une étude a en effet permis à la Communauté de communes de constater que pendant le dernier trimestre, les entreprises avaient proposé plus de 1000 offres sur une des 5 communes et que ces offres étaient publiées sur plus de 150 sites web différents. D'où la volonté des élus de faciliter la vie des administrés en mettant à leur disposition en temps réel toutes les offres sur une seule plateforme web.

- valoriser le dynamisme du territoire et des employeurs locaux : la plateforme est en phase avec la politique de services aux entreprises locales, puisqu'elle permet à ces acteurs économiques de recruter plus facilement localement. Elle est dédiée à tous les employeurs, PME, commerçants et artisans du territoire. Elle est également destinée à ceux qui ne publient pas encore systématiquement leurs offres sur Internet : ils auront en effet la possibilité de déposer leurs offres gratuitement sur la plateforme

www.emploi.lesportesbriardes.fr.

- promouvoir l'action de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts en matière de développement économique et emploi en communiquant sur ses compétences, ses projets et son actualité.

Le point d'entrée vers l'emploi

www.emploi.lesportesbriardes.fr se veut un **facilitateur de la mise en relations entre entreprises et habitants**. Elle sera également un « animateur » des énergies locales., capable de rendre visibles toutes les initiatives locales en faveur de l'emploi, dans la continuité des actions menées par le service développement économique et emploi intercommunal.

Ainsi, la plateforme emploi n'a pas vocation à se substituer aux acteurs institutionnels locaux, mais à mettre en valeur leurs actions, en proposant aux habitants du territoire un point d'entrée unique qui permette d'accéder à toute l'information.

www.emploi.lesportesbriardes.fr est aussi un média qui va permettre de mettre en avant les initiatives locales qui peuvent déboucher sur un emploi.

Une technologie de pointe au service du territoire

La plateforme lancée par la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, a été créée par une société spécialisée dans le développement de plateformes web et mobiles, pour le compte des collectivités territoriales sur le thème de l'emploi.

Grâce à une technologie de pointe, cette société, tagEmploi, permet :

- de collecter en temps réel toutes les offres publiées sur le web.

- de les publier sur une plateforme accessible sur n'importe quel écran (ordinateur, tablette ou téléphone mobile) et sur les réseaux sociaux.

Pour la Communauté de communes, c'est aussi l'opportunité de récupérer de l'information supplémentaire sur l'emploi et de mieux connaître les caractéristiques du territoire : qui sont les plus importants employeurs ? Quels types d'emplois sont proposés ? Quelle est la part des CDI, des CDD et de l'intérim ? etc. Autant d'informations capitales qui vont permettre une gestion plus fine du « Travailler local ».

En savoir plus : www.emploi.lesportesbriardes.fr

Contact Presse : Isabelle Baumgarth-Marjerie (ibaumgarth@lesportesbriardes.fr)

NOUVEAU
sur mon territoire



emploi.
lesportesbriardes.fr

EN UN CLIC
toutes les offres d'emplois,
de stages et de formations



TOUTES LES OFFRES PRÈS DE CHEZ MOI !

UN SERVICE PROPOSÉ PAR

Les Portes Briardes
Communauté de Communes

entre villes et forêts

**Férolles-Attilly, Gretz-Armainvilliers,
Lésigny, Ozoir-la-Ferrière
et Tournan-en-Brie**

Homage

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le départ vers le paradis blanc de Marie-Hélène JECHOUX le 31 Janvier dernier.

On se souviendra de cette belle personne donnant son temps sans compter auprès des enfants, des autres, de l'amour pour sa famille, pour ses ami(e)s, son courage face à la maladie et de sa passion pour le théâtre.

Marie-Hélène est à l'origine de la création de la Compagnie Tic-Tac à Férolles.

Bon voyage, Marie-Hélène,
tu continueras à veiller sur les tiens, et surtout sur ta fille Laurène
et ton mari Claude.



Texte écrit et lu lors du dernier Hommage rendu à Marie-Hélène, le 7 février 2017, par ses amies du Théâtre

“ Marie,

Tu nous disais souvent que tu n'étais pas notre prof de théâtre mais notre metteuse en scène ou plutôt, bel et bien notre metteuse en zen.

Parce que pour toi, le théâtre, c'était le pays du vrai, où dans les coulisses, la salle ou la scène, il y avait des cœurs humains.

Et ton cœur à toi, Marie, était si gros qu'il débordait et remplissait les nôtres d'amour, de rires et de confiance.

Bien que nous n'ayons été les acteurs que d'une infime partie de ce pays que tu aimais tant, nous y avons tous vécu avec toi des moments si magiques, si intenses que nos vies en sont empreintes à jamais.

Ici, tu avais monté deux troupes : les Aduléscentés et les Tic-Tac, mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Les frontières de ton monde s'étendaient bien au-delà. Nous rendons tous hommage à la femme formidable que tu étais, dont l'humour et l'esprit illuminaient tous ceux qui croisaient ton chemin.

On dit qu'il n'y a pas d'enthousiasme sans sagesse, ni de sagesse sans générosité.

Tu étais la plus sage d'entre nous. Tu as été notre Fée Viviane, notre Excalibur : terrasser le dragon, affronter nos peurs et les dépasser... avec toi c'était facile.

Tu as été notre Maman Alouette aussi, et nous resterons tes têtes de gondoles, tous autant que nous sommes... Sans oublier Jean-Pierre, du rayon poissonnerie...

On t'aime pour toujours Marie. ”



Commémorations du 11 Novembre 2016

Nous nous sommes retrouvés nombreux autour de notre monument aux morts en ce vendredi 11 Novembre 2016, pour commémorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour nos libertés et notre pays.

Comme l'a rappelé Madame Le Maire, Madame Fontbonne, nous devons penser en ces temps difficiles à nos soldats qui œuvrent en Syrie, en Lybie, pour la paix et la liberté du monde. C'est dans un profond recueillement que nous avons respecté une minute de silence en souvenirs de tous ces hommes et femmes qui sont morts pour la France.

Tous nos remerciements à la FNACA, qui nous a accompagné dans le déroulement de cette cérémonie, à la fanfare de Music Pour Tous, à Monsieur Franck GHIRARDELLO Maire de Chevry et aux Férolaises et Férollais.



Vœux de Madame le Maire

Madame le Maire, en présence de son équipe Municipale, de Madame Colette Mélot, Sénatrice de Seine-et-Marne, Monsieur Guy Geoffroy Député-Maire de Combs-la -Ville, des Maires de l'Intercommunalité et des communes voisines, a présenté tous ses vœux aux Férolaises et Férollais venus nombreux en ce samedi 21 janvier 2017. Le bilan de l'année écoulée, et les projets futurs ont été largement développés. Les différents intervenants ont rappelé qu'il était nécessaire d'accueillir de nouveaux habitants et notamment des primo accédants pour la pérennité de notre École et de notre Village.

Nous nous sommes retrouvés autour du traditionnel « Pot de l'amitié » afin de poursuivre les échanges en toute convivialité sur les projets de cette nouvelle année !



État civil

Naissances :

- Lilio PARTISOTTI né le 1er novembre 2016
- Noé KHELLAFI FÉRANT né le 7 décembre 2016

- Clémence, Céleste, Gisèle, Paule HÉBERT née le 15 décembre 2016
- Elaïa, Chantal, Annie BERCERON née le 9 février 2017

On a fêté Noël au Clos de la Vigne !

Le dimanche 27 novembre 2016 le Conseil Syndical a invité les habitants, petits et grands, à venir décorer l'entrée du Clos. Des décorations ont été récoltées et une cinquantaine d'enfants ont répondu à l'invitation du Père Noël.

Les enfants ont reçu un calendrier de l'avant et tout le monde s'est retrouvé autour d'un buffet : gâteaux, crêpes, bonbons, chocolat chaud.

Ce fût un moment convivial comme il y a longtemps que le Clos n'en avait pas connu !.

Merci, à tous et notamment à Aurélie, Valérie, Nathalie, Carole, Walter, Claude, Gérard, Alexis

A très bientôt, pour un nouveau rendez-vous festif !



Les travaux d'assainissement avancent !



Malgré un hiver rigoureux, les deux entreprises sont dans les temps !

Les parties privatives seront lancées début avril aux beaux jours !

Merci aux ouvriers et aux conducteurs d'engins qui essaient de faciliter au mieux la circulation des riverains.

Formation : Gestes aux 1^{er} secours

Le personnel de l'École et de la Mairie a suivi le 19 décembre dernier une formation « aux gestes de premiers secours » (PSC1), pour mieux anticiper l'urgence et savoir réagir.

Cette formation nous a été dispensée par le Sergent-Chef HAMIDI Nordine de la Caserne de Briec-Comte-Robert.

Il nous a enseigné comment devenir « le premier maillon de la chaîne des secours » en nous apprenant les bons réflexes à adopter afin de permettre d'augmenter sensiblement les chances de sauver des vies et de rendre encore plus efficace l'intervention des secours.

La formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 est ouverte à tous, et ne nécessite aucune formation préalable. Quel que soit votre âge, votre profession et votre condition physique, vous pouvez apprendre à secourir votre prochain.

Le PSC1 est une formation d'une journée, qui vous permettra d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situations : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours...



La Mairie peut organiser des sessions de formations à la demande des administrés.

Renseignez-vous à l'accueil en Mairie ou au 01 60 02 21 48.



Révision du PLU - Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 4 mai 2016, j'ai décidé de présenter au vote du Conseil Municipal une délibération prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme sur la totalité de son territoire.

En effet, le Plan Local d'Urbanisme adopté en 2013 a prévu un secteur à urbaniser au nord de la Commune.

L'objectif de ce secteur, dit de « L'Orme Maroto » est de permettre la mise en œuvre d'une urbanisation nouvelle sur la plaine agricole avec la création d'environ 400 logements.

Cette zone d'urbanisation nous amène à nous interroger sur différentes problématiques et notamment les suivantes :

- elle vise à accueillir 400 logements, ce qui reviendrait globalement à doubler la population actuelle ;
- elle est très mal desservie et son urbanisation nécessite d'importants renforcements en matière de voirie et de réseaux.

Ce sont ces interrogations qui m'ont conduit à mettre en révision le Plan Local d'Urbanisme afin de veiller à ce que le développement communal reste économe en consommation des espaces agricoles et naturels, d'assurer un développement modéré de la commune et d'ouvrir à l'urbanisation uniquement des espaces dont les réseaux et la voirie seront suffisants pour la desserte des aménagements et des constructions à réaliser.

Je ne manquerai pas de vous associer et de vous tenir informés de l'avancée de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Votre Maire



SÉCHERESSE

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous avons été informés de dégâts subis par des habitations situées sur le territoire de la Commune et vraisemblablement consécutifs à la période de sécheresse.

Le phénomène de gonflement/rétraction des sols argileux et les dégâts qu'il occasionne aux bâtis peuvent constituer le motif de production d'un arrêté interministériel de déclaration d'état de catastrophe naturelle. Cet arrêté permet de faire prendre en charge par les compagnies d'assurance la réparation de ces dégâts et nous allons donc constituer un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Pour cela, une procédure est à respecter, qui implique tous ceux d'entre vous qui auront constaté des dégâts sur leur habitation, dont l'origine leur paraît devoir être l'affaissement des sols argileux.

Aussi, si vous pensez être dans ce cas, je vous remercie de bien vouloir me transmettre dans les meilleurs délais, et au plus tard le 30 mai 2017, un dossier constitué de :

- Un courrier de demande de prise en compte des dégâts au bâti dans la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, comprenant votre adresse et numéro de téléphone.
- Un descriptif des dégâts constatés incluant éventuellement des plans et des photographies permettant d'en comprendre la localisation et l'ampleur.

Lorsque les dossiers de déclarations me seront parvenus, j'adresserai à Monsieur le Préfet de Seine et Marne et ce, avant le 30 juin 2017, la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Cette demande sera instruite avec celle des autres communes concernées dans le même secteur géologique, et un avis sera donné lors d'une réunion interministérielle. Si cet avis est favorable, un arrêté interministériel sera pris et publié au journal officiel. Dans ce cas, nous vous le transmettrons immédiatement, afin que vous puissiez le notifier à votre assureur dans les plus brefs délais.

Centre de loisirs

Le Centre de loisirs était ouvert durant les congés scolaires du mois d'octobre.

La période s'y prêtant, les enfants ont réalisé des chauves-souris et des bougeoirs d'automne.

Ils ont aussi sculpté des citrouilles pour Halloween.

Les incontournables LEGO et DUPLO ont occupé nos constructeurs les plus chevronnés.

Le LEGO BIG BEN avait fière allure !

Les enfants ont également réalisé des moulages, et notamment un grand moulage TINTIN de "pro" qui a nécessité toute leur méticulosité, surtout au niveau de la mise en peinture.

La semaine fut par ailleurs, ponctuée par deux sorties :

- la première à Royal Kid

- la seconde au Nautil

Rendez-vous aux prochaines vacances !



Prochaines dates d'ouverture du Centre de Loisirs

Du 3 au 7 avril 2017

Du 10 au 28 juillet 2018

Fermeture tout le mois d'août - Inscription obligatoire

Vacances de Février



Activités manuelles

Bowling



Jeux de société

LEGO



Comité des fêtes

Le Beaujolais 2016 !



Comme chaque année, le beaujolais nouveau a été le prétexte à une petite soirée entre Férollais et les habitants des villes voisines, le jeudi 17 novembre 2016.

Confortablement installés dans le Gymnase de l'École des Clos décoré dans une ambiance « Bistro », les membres du Comité des Fêtes en collaboration avec l'OCFA ont fait déguster le Beaujolais Nouveau

autour d'un buffet copieux en cochonnailles. Les fameux arômes de « banane » étaient-ils au rendez-vous ou plutôt un goût de « fruits rouges » ? Les avis étaient partagés... Une chose est sûre, le Beaujolais nouveau a une fois de plus fait danser sur des rythmes de rock, de country, et du Madison... avec « Kiki » qui a su animer cette soirée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur !.

Retour en image sur cette soirée.



Le Comité des Fêtes de Férolles-Attilly
Organise
le samedi 25 mars 2017
UNE SOIRÉE DANSANTE ANTILLAISE
A partir de 20 H 00
Gymnase de l'École des Clos 
DJ - Zouk- Biguine etc....


Apéritif offert
Accras de Morue
Colombo de poulet - Riz
Salade de Fruits - Douceurs antillaises
Adulte : 18€ Enfant (-12 ans) : 10€
Inscriptions en Mairie au 01 60 02 21 48
(Jusqu'au lundi 20 mars)
www.ferolles-attilly.fr

Marché de Noël

Le Samedi 17 décembre, dès 8 heures, le Service Technique au grand complet était présent pour installer les barnums, les guirlandes lumineuses, les stands... aidé des bénévoles du Comité de Fêtes, des parents d'élèves de l'Ecole des Clos et des membres de l'Association des Chasseurs, afin de pouvoir accueillir au mieux les Férollais pour cet événement festif.

A 10h, tout était prêt pour passer une bonne journée sous le soleil !

Différents exposants étaient présents :

- Stand des Elèves de l'Ecole des Clos avec de nombreux objets « fait main » sur les temps des TAP un grand merci à Nathalie, Christine, Marie, Laurence, les Maîtresses et les enfants qui y ont mis tout leur cœur.
- Stand de vente de livres neufs
- Stand de produits STANHOME, des ustensiles de cuisine, des paniers... Tous les bénéfices de ces stands ont été entièrement reversés à l'Ecole des Clos afin d'aider à financer le voyage des élèves prévu au mois de juin à Dieppe.
- L'atelier Férollais et ses nombreuses porcelaines décorées, objets de décoration etc...
- Un stand de bijoux
- Un stand de cartes 3D et un stand de bougies artisanales
- Un stand de produits Canadiens.



Comité des fêtes

Marché de Noël suite...



A midi, la Chorale a donné son récital de chants de Noël dans l'Eglise de Férolles suivi d'un concert de Fa Music.

Tout le monde s'est retrouvé autour du traditionnel vin chaud offert par le Comité des Fêtes, d'assiettes d'huîtres, hot-dog et d'une tartiflette géante, qui ont remporté un vif succès (Photos à l'appui !)



Le Père Noël a accueilli pour une photo souvenir, les petits Férollais, et a écouté d'une oreille attentive tous les souhaits de chacun... Il faut avouer que nous aussi les grands nous lui avons rappeler de ne pas nous oublier !...

A 16 h, un chocolat chaud a été offert aux enfants ainsi qu'aux grands qui étaient un peu frigorifiés...

Le Marché de Noël s'est terminé vers 18 heures pour laisser la place aux Paroissiens qui se rendaient à la Messe du samedi Soir.

Un grand merci à tous : Luc, Fabien, Laurent, Consuello, Martin, Laurent et Sandrine, Gérard, Jocya, Angélique, Laurence,

Valérie, Marie-Claire, Françoise et tous ceux que j'oublie... à vous Férollais, du Village et des Clos, Les Elus : M. Oneto, Maire d'Ozoir-la-Ferrière, Monsieur Papin Maire de Lésigny ainsi que leurs adjoints et bien sûr à Madame le Maire Madame Anne-Laure Fontbonne.

Nous vous attendons pour le marché de Noël de 2017 !

L'équipe du Comité des Fêtes

Concert Shadows 5 novembre 2016

« Les Shadows sortent de l'Ombre ! »

C'est le slogan de Shotgun Ltd, le seul groupe actuel qui propose un concert 100% Shadows. Et durant cette soirée du samedi 5 novembre, la promesse a été tenue, Tout y était. Un véritable spectacle rendant hommage à ce groupe légendaire, respectant le style, jouant avec les mêmes instruments, offrant le même panel très large de son répertoire, de 1960 aux titres les plus récents, et surtout ce son légendaire qui fit la notoriété des Shadows.

Plaisir et douce nostalgie lorsque Shotgun Ltd interpréta « APACHE », ce titre intemporel qui reste inscrit dans nos mémoires.

Des soirées comme celles-ci, on en redemande !

Merci à Guy Gondal, à Michel Hénaux et à Gérald Daguet pour leur aide,

Merci à Anne-Laure Fontbonne pour sa présence et son soutien sur ce projet.

Et merci bien sûr aux membres de l'OCFA pour leur engagement.

Plus de photos sur le site www.ferolles-attilly.fr



Théâtre Férollais



En 2017, prenez l'ascenseur pour le rire avec « L'INSCRIPTION ».

La Compagnie du Théâtre Férollais est comme d'habitude fin prête pour vous présenter sa nouvelle comédie « L'inscription ». Comme chaque année, les comédiens et leur metteur en scène ont cherché à mettre dans ce spectacle toute l'envie, le plaisir et le professionnalisme de leur expérience acquise grâce aux années antérieures. L'an dernier, leur comédie « Les belles sœurs » a été un succès couronné par les fous rires. Croyez-nous notre belle troupe ne manque pas de cœur... et souhaite découvrir avec votre complicité, les secrets de "L'INSCRIPTION".

Résumé :

Les LEBRUN, couple sans histoire, viennent d'emménager dans une résidence de standing. Une semaine après leur arrivée, Mr LEBRUN découvre une inscription dans l'ascenseur. Il décide

alors de mener son enquête auprès de ses voisins. Ces derniers forment une espèce en voie de prolifération où les phrases toutes faites et les lieux communs remplacent la pensée personnelle. Malheur à celui qui vient perturber l'ordre établi de la caste ! Attention, tous ces personnages vont vous dire quelque chose ou vous rappelez quelqu'un !

Gérard SIBLEYRAS est un auteur dramatique, plusieurs fois nominé aux Molières. Il écrit des comédies grinçantes sur les mœurs de notre temps, où chacun a une opinion sur tout. Comme il le dit lui-même c'est le "prêt à penser", la réflexion prédigérée.

Alors, les 7 et 8 avril, montez dans l'ascenseur et appuyez sur le bouton qui conduit à l'étage de la salle polyvalente. D'ores et déjà lisez cette inscription : début du spectacle à 20h30 précises ! Ne le ratez pas !

**ÉVÈNEMENTS
à venir**

SAMEDI 18 MARS 2017 - 20H30
EGLISE DE FEROLLES-ATTILLY

CONCERT Baroque

MASSNET
BACH
HAENDEL
COUENOT
SAINT-SAËNS
VIVALDI

LAURA BUBIANA, Violoncelle
JEAN-MARC GOUJON, Flûte traversière, clavier

RESERVATION EN MAIRIE de FEROLLES-ATTILLY

TARIF/ENTRÉE: 12,00 € FEROLLAIS: 10,00€

Renseignements: 06 12 91 43 52

ANNULÉ

L'OCFA & la Cie du THÉÂTRE FEROLLAIS présentent

L'INSCRIPTION

Une comédie de
Gérard
SIBLEYRAS
Avec
Roselyne
Valérie
Laurène
&
Jean-Luc
Jean-Philippe
Romain

Régie son et lumière : Alain Mise en scène : Didier Deuré

VENDREDI 7 AVRIL et SAMEDI 8 AVRIL 2017
20H30

Salle Polyvalente de l'Ecole des Clos
77150 FEROLLES ATTILLY

Programme de l'année

La saison sportive 2016/2017 démarre de nouveau sous le signe de la convivialité et de la recherche du bien-être dans les activités adultes (gymnastique d'entretien, sports collectifs, foot en salle et danses de salon) et celles pour les enfants (expression corporelle des petits, multisports, foot en salle et badminton).

Nous sommes également reconnus sous le Label Club Santé-Bien-être.

Pour rappel, nous prenons les coupons-sport pour le paiement des activités et sorties.

Les différentes manifestations prévues pour l'année 2017 :

- Une soirée familiale bretonne pour nos adhérents en mars.
- Notre week-end remise en forme dans les Ardennes en avril,
- Notre fête annuelle le samedi 3 juin, où vous êtes tous les bienvenus et nous vous espérons nombreux,
- Le Gala de danses le samedi 17 juin,
- Notre sortie de fin d'année le dimanche 25 juin.

De plus, nous ferons une sortie à pied, à vélo ou en fauteuil, le mardi 18 avril, sur le chemin des Roses jusqu'à Grisy-Suisnes où nous visiterons le musée de la rose.

Cette sortie, ouverte à tous, est en partenariat avec l'accueil de jour de Brie-comte-Robert.

Rendez-vous à 10h au départ du chemin des roses au niveau de l'ancienne gare de Brie (maintenant l'Hôtel de Ville de l'Intercommunalité de l'Orée de la Brie).



Nous vous invitons
à une rencontre de basket fauteuils le
VENDREDI 17 MARS 2017 à 19H00
avec la participation des sportifs des sports collectifs
et adaptés au gymnase de Férolles-Artilly.

Venez nombreux pour encourager nos joueurs de
basket extrême.




A l'issue de cette rencontre,
un verre de l'amitié vous sera proposé.

Comité de Brie de l'Orée de la Brie
71190 FÉROLLES-ARTILLY 81 06 02 31 03 asl@sportsetloisirs.club-internet.fr

A

bientôt de vous retrouver lors de nos différentes manifestations.
Bien sportivement.

Renseignements et inscriptions auprès de l'ASLF :
Par téléphone au 01 60 02 31 03
ou par mail : asl.sportsetloisirs@club-internet.fr

Atelier Férollais

L'atelier Férollais en balade...



Le 15 Septembre 2016, la sortie annuelle de l'Atelier Férollais qui avait lieu cette année à la Sainte Chapelle, sur l'île de la Cité à Paris s'est agréablement passée, dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

Nous avons pu apprécier, la beauté de ce site, joyau gothique rayonnant, en compagnie d'une guide, qui nous a relaté l'histoire de ce haut lieu parisien de façon intéressante et agrémenté d'anecdotes croustillantes. Sa construction, à la demande de Saint-Louis, débuta en 1241 et sera terminée en 1248, construite au fur et à mesure de l'élévation du bâtiment, les vitraux (615m²) coulés et colorés à l'aide de pigments naturels. C'est un vrai chef-d'œuvre.

Pour la section de Lundi, c'est-à-dire Travaux Manuels, Patchwork... le patchwork de l'Amitié de l'année 2016 a été tiré au sort et remis à Marion, l'heureuse gagnante.

Concernant les activités de l'Atelier Férollais, nous vous informons qu'il reste encore quelques places disponibles, pour le lundi et, ou le mardi. Si vous êtes intéressé(e)s, merci de prendre contact au 0750821357 Françoise Villenave.



Music Pour Tous

Samedi 4 Mars.... Carnaval à L'Ecole des Clos !

Par un bel après-midi très ensoleillé, le premier carnaval organisé par MPT a eu lieu au sein de l'Ecole des Clos .

Sauf que la pluie était bien au rendez-vous et qu'il a fallu improviser. Chose que les musiciens de MPT savent bien faire.

Nous avons donc pu prendre des photos avec les enfants déguisés, sous le préau, en présence de parents et de Monsieur et Madame Carnaval installés l'un à côté de l'autre.

Ensuite un vilain Monsieur tout de noir vêtu a mis le feu à notre couple en papier au milieu de la cour.

Nous nous sommes ensuite tous réfugiés au gymnase où nous attendait un groupe de percussions 'BATUCADA' qui a présenté quelques musiques Brésiliennes au son de cloches et de tambours. L'après-midi a continué au son de musiques de Carnaval jouées par l'orchestre de notre commune FA Music sous la direction d'Alain Guillard. Les enfants ont pu danser et sauter au milieu de ballons de baudruche. Les crêpes chaudes ont régalingés petits et grands.

Par la suite, le groupe ASSASYMPHONIE constitué d'une vingtaine d'étudiants de la faculté d'ASSAS à Melun, nous ont réjoui avec des reprises musicales de notre époque.

Le concours des plus beaux costumes a été remporté par une jolie petite fille avec une robe libellule rose, un petit garçon déguisé en écureuil, et un plus grand monté sur son cheval blanc.

MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION ET ON COMPTE SUR VOUS L'ANNEE PROCHAINE !.



www.facebook.com/musicpourtous77/

Plus de Photos sur : www.ferolles-attilly.fr

Évènement 1^{er} trimestre



Ce premier trimestre s'est achevé par la fête de fin d'année de l'École des Clos. Le vendredi 9 décembre 2016, les élèves ont eu l'heureuse surprise de recevoir la visite dans leur classe du Père Noël, accompagné de notre Maire et de son Adjointe, qui ont offert à chacun un sachet de cho-

colats. La journée s'est poursuivie par la fête de Noël au gymnase où les parents ont pu assister à la chorale organisée par les enseignants.

Afin d'accompagner la représentation des enfants, différents stands étaient présents : ventes de livres, calendriers des 4 saisons de l'École des Clos, d'objets réalisés par les enfants lors d'une matinée « atelier créatif » ouvert aux parents d'élèves et bien sur un stand restauration et la vente de pizzas.

Un grand merci au Père Noël, à l'équipe enseignante, l'équipe périscolaire, la municipalité, les parents d'élèves et bien sur les élèves de l'École des Clos sans qui cette belle journée n'aurait pas eu lieu.

Les représentants des parents d'élèves et les sous-marins ont tenu un stand au marché de Noël de Férolles le 17 décembre

où était vendu en plus des articles de la fête de Noël, des objets réalisés pendant les TAP, des produits Stanhome et des articles de cuisine de Armani maison.

Ce premier trimestre a été également marqué par la vente et la livraison à domicile de pain et viennoiseries qui ont remporté un énorme succès.

Suite à de nombreuses demandes, nous vous annonçons déjà que l'opération va se renouveler les 26 février et 21 mai 2017. Nous comptons sur vous.

Ces évènements vont permettre de financer des projets d'école, qui n'auraient pas pu se réaliser sans cette aide financière.



Les représentants de Parents d'élèves





Retour en images sur les TAP



Etude dirigée

Suite à de nombreuses demandes des parents, la Commune a proposé aux enfants de l'École des Clos une étude dirigée les lundis et jeudis à compter de la rentrée des vacances d'hiver.

Pour permettre sa mise en place, il était nécessaire d'obtenir un minimum de 10 élèves par session. Nous n'avons enregistré que 4 inscriptions pour le lundi et

3 inscriptions pour le jeudi. Malheureusement, le nombre d'inscription n'a pas permis de proposer cette étude et nous le regrettons pour les parents qui avaient souhaité y inscrire leurs enfants.

Nous souhaitons néanmoins proposer à nouveau cette possibilité pour l'année scolaire prochaine.

Travaux

Des travaux de rénovation ont été effectués dans les toilettes des maternelles et des primaires.

Repas des Séniors

Comme chaque année, le repas des Anciens constitue un temps fort de l'activité du CCAS. C'est donc, au Domaine de la Marsaudière que Madame le Maire et les membres du CCAS ont accueilli avec un plaisir non dissimulé les nombreux participants. Nous avons eu une pensée pour les absents. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Grâce à la nouvelle équipe de la Marsaudière, chacun avait pu à l'avance choisir parmi deux entrées, et trois plats... pour éveiller vos papilles... Soupe Champenoise et ses mignardises apéritives... Foie gras de canard aux figues ou Tartare de noix de St-Jacques au basilic... Souris d'agneau confite, sablé Provençal... ou Pavé de veau, endives braisées et Pomme Anna... ou Dos de cabillaud aux petits légumes... Fromages assortis et salade mélangée... Omelette Norvégienne... Café... Champagne. Rien ne manquait pour que la fête soit belle et pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement.

Grâce à Monsieur Kiki et son accordéon, nous avons poussé la chansonnette, dansé le Madison, la valse, le tango...



Les Elues et les membres du CCAS de la commune qui ont mis tout en œuvre pour la réussite de cette manifestation se réjouissent du succès de ce moment.

En effet, partager un repas, c'est aussi l'occasion de se rencontrer, de resserrer les liens existants ou d'en tisser de nouveaux... Que souhaiter de mieux que de se retrouver l'an prochain !
www.lamarsaudiere.fr

Pour plus de photos voir le site : www.ferolles-attilly.fr



Projet pour nos séniors

Le CCAS va mettre en place pour les Séniors, et pour rompre la solitude de certains habitants différents services :

- Transports solidaires pour les personnes non véhiculées désirant faire leurs courses.
- Organisation d'un repas en commun.
- Sortie au cinéma un après-midi au cinéma de Brie-Comte-Robert ou en soirée à celui d'Ozoir-La-Ferrière.
- De la marche de loisirs dans ou autour de notre village...

EN PROJET :

Le mouvement à tout âge !

Cécile Dubreuil, Diplômée en Activités Physiques et Adaptées (Licence et Master), vous présentera les activités suivantes , dans un premier temps, l'atelier :

- **Equilibre :**
Groupes : 7 à 12 personnes
Objectif : permettre d'entretenir l'équilibre et d'évoluer sans crainte chez soi et à l'extérieur.
Programme : découverte et entretien du fonctionnement de l'équilibre, mises en situation pratiques et ludiques, le tout dans un cadre convivial et dynamique !
- Deux autres ateliers vous seront proposés, par la suite :
D-Marche et Mémo'mouv.

**UNE REUNION D'INFORMATION,
ANIMÉE PAR CÉCILE DUBREUIL,
AURA LIEU, LE VENDREDI 21 AVRIL à 15H30
SALLE DU CONSEIL – Jean-Hervé PROVOST
Autour d'un café gourmand...**

**VENEZ-VOUS FAIRE DU BIEN.... CE PROJET NE PEUT VIVRE
QU'AVEC VOTRE PARTICIPATION.**

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements :
Véronique Guillochon : 06 11 71 19 37

CAISSE DEPARTEMENTALE D'AIDE AU LOGEMENT de SEINE ET MARNE C.A.D.A.L.

La CAISSE DEPARTEMENTALE D'AIDE AU LOGEMENT de Seine et Marne, "C.A.D.A.L."

créée et financée par le Conseil Départemental du 77 propose des PRETS pour aider au financement des opérations immobilières suivantes :

- ACCESSION à la PROPRIETE (acquisition de neuf ou d'ancien)
- CONSTRUCTION
- RACHAT DE SOULTE
- AGRANDISSEMENT
- RENOVATION, AMELIORATION, ADAPTATION,
- REHABILITATION
- TRAVAUX de COPROPRIETE

Certaines conditions sont demandées pour pouvoir bénéficier de ces prêts :

- L'habitation doit se situer en Seine et Marne et doit constituer la résidence principale et personnelle du demandeur,
- Sont appliqués, le barème de ressources CADAL.

COMPOSITION DU FOYER	PLAFONDS DE RESSOURCES	MONTANT MAXIMUM DU PRET
- 1 Personne	26 500 €	10 000 €
- 2 Personnes	36 500 €	
- 3 Personnes	43 800 €	
- 4 Personnes	46 500 €	
- 5 Personnes	52 300 €	
- 6 Personnes	59 100 €	
- 7 Personnes et +	65 500 €	

MONTANT DES PRETS*

Construction et acquisition : Prêts de **10 000 €**

Agrandissement & Amélioration : Taux d'intervention de **70 % du coût total des travaux, des matériaux ou de la quote-part** et prêts plafonnés à **10 000 €**

TAUX D'INTERET

1 %

DUREE DE REMBOURSEMENT

3 - 5 - 7 ou 10 ans (suivant la nature du projet)

Pour en savoir plus...

Courrier :

C.A.D.A.L.

Hôtel du Département

CS 50377

77010 MELUN CEDEX

Bureaux :

C.A.D.A.L.

3 rue Paul Cézanne

La Rochette

77000 MELUN

Tél. : **01.60.65.94.88**

01.64.87.95.07

Fax : **01.60.59.00.58**

@-mail : **cadal77@wanadoo.fr**

http://cadal77.wix.com/cadal77

Association « Maryse »

Recherche de Bénévoles

- Faire connaître les soins palliatifs,
- Les réseaux de santé et tous les dispositifs de la fin de vie existant près de chez soi,
- informer sur la loi Claeys-Leonetti et les droits des malades,
- Sur les directives anticipées et la personne de confiance sont les buts que s'est fixée, l'Association Maryse Information Fin de Vie.

Basée à Ozoir La Ferrière, elle est présente sur tout le département lors de nombreux forums, des permanences ou des Réunions Grand Public qui sont tenues en partenariat avec les villes et la participation des médecins de Soins Palliatifs des hôpitaux seine- et- marnais.

Venez renforcer les rangs de ses membres actifs.



Toutes les compétences sont les bienvenues :

- Installation du stand,
- Des salles, démarches,
- Présences aux forums,
- Rencontres avec les élus et les soignants,
- Rédaction de nos documents d'information, interventions publiques...

L'association a besoin de vous.

Rejoignez ses bénévoles où que vous soyez en Seine-et-Mame.

Association M.I.F.V - 39, avenue Gustave Pereire

77330 Ozoir-La-Ferrière

soinspalliatifs.maryse@laposte.net



Nous continuons notre dossier sur les gestes éco-citoyens dans notre habitat.

LA CHAMBRE

Radiateur

- La température idéale de la chambre est de 16°C.
- Les radiateurs doivent être dépoussiérés pour bien fonctionner.
- Aucun meuble ne doit être placé devant.
- Ne pas les couvrir avec des vêtements, couvertures ou autres tissus, surtout s'ils sont électriques ! (risque d'incendie).
- Baisser la température du radiateur en cas d'absence.
- Plutôt que de monter le thermostat, il est préférable de mettre un pull ou la nuit, de rajouter une bonne couverture sur son lit.

Fenêtre

- Aérer 5 à 10 minutes par jour, c'est bien suffisant pour renouveler l'air de la pièce et penser à couper votre radiateur
- Si vous avez des fenêtres de toit, les laisser en position « ventilation » le plus souvent possible.

Entrée d'air

- Laisser les grilles de ventilation dégagées, même en hiver ; y compris les réglettes situées en haut des fenêtres. Elles ont pour fonction d'aérer la pièce. Leur condamnation ne peut se faire qu'après avis d'un professionnel, surtout si vous disposez d'appareil de combustion dans votre logement (chaudière, poêle...).



Éclairage

- Éteindre la lumière lorsque vous quittez une pièce.
- Utiliser des ampoules basse consommation ou des LED.
- Opter pour des ampoules dites à « démarrage rapide ».



GESTE CITOYEN

Qui entretient les trottoirs en cas de neige et verglas ?

Les trottoirs sont à entretenir par le propriétaire ou le locataire du logement sur la totalité de la longueur de son habitation, jusqu'au caniveau.

L'obligation de déneiger ou saler son trottoir est presque systématique dès les premières neiges ou verglas.

Le nettoyage des voiries publiques est à la charge de la Municipalité.

APPEL AUX BONNES VOLONTES

Les différentes Associations ont besoin de votre aide pour faire vivre les différents projets :

- culturels,
- festifs,
- associatifs,
- et surtout pour faire vivre notre communauté.

Alors si vous avez un peu de votre temps à donner vous êtes les bienvenus !

Faites-vous connaître en Mairie

SAMEDI 18 MARS 2017 - 20H30
 EGLISE DE FEROLLES-ATTILLY

CONCERT Baroque

MASSENET
 BACH
 HAENDEL
 SAINT-SENS
 VIVALDI

ANNULE

LAURA BURLANA, Violoncelle
 JEAN-MARC GOUJON, Flûte traversière, clavier

RESERVATION EN MAIRIE de FEROLLES-ATTILLY

TARIF/ENTREE: 12,00 € FEROLLAIS: 10,00€

Renseignements: 06 12 91 43 52
 Action organisée par l'Office Culturel

Le Comité des Fêtes de Férolles-Attilly
 Organise
 le samedi 25 mars 2017
UNE SOIRÉE DANSANTE ANTILLAISE

A partir de 20 H 00
 Gymnase de l'Ecole des Clos 

DJ - Zouk- Biguine etc...



Apéritif offert

Accras de Morue
 Colombo de poulet - Riz
 Salade de Fruits - Douceurs antillaises

Adulte : 18€ Enfant (-12 ans) : 10€

Inscriptions en Mairie au 01 60 02 21 48
 (Jusqu'au lundi 20 mars)
www.ferolles-attilly.fr

L'OCFA & la Cie du THEATRE FEROLLAIS présentent

L'INSCRIPTION

Une comédie de
 Gérard
 SIBLEYRAS
 Avec
 Roselyne
 Valérie
 Laurène
 &
 Jean-Luc
 Jean-Philippe
 Romain

Régie son et lumière : Alain Mise en scène : Didier Deuré

VENDREDI 7 AVRIL et SAMEDI 8 AVRIL 2017
 20h30

Salle Polyvalente de l'Ecole des Clos
 77150 FEROLLES ATTILLY



Dimanche 16 Avril 2017
Chasse aux œufs
 Pour les enfants de 0 à 10 ans



Rendez-vous à 11 h précises
 Place de l'Eglise de Férolles-Attilly
 Organisée par le Comité des Fêtes